

16.10.2017

# EQUITATION

## Composition de la commission mixte nationale

FFE : Le DTN ou son représentant – Alain SOUCASSE, DTN adjoint – Martin DENISOT (CTN)  
FF Sport U : Jean-Charles CARETTI (STAPS Orsay) – Christine FERNANDEZ (Université Le Mirail Toulouse) – Frédéric PETER (chargé de mission nationale)  
**Invité(e)** : Laurence JAL (Université LYON 1)

## 1 - Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

**A déterminer**

## 2 – Date et lieu du championnat de France

**A déterminer**

## 3 - Formule sportive du CFU

### 3.1 Niveau de la compétition

- **CSO : 1<sup>er</sup> tour** : Parcours jugement HUNTER à 1m avec note de style, **2<sup>ème</sup> tour** : Parcours à 1,10m barème A à temps différé (6 premiers obstacles sans chronomètre), **3<sup>ème</sup> tour** : Parcours à 1,15m barème A à temps différé (6 premiers obstacles sans chronomètre) et **finale** : Barème A au chronomètre, hauteur à déterminer par la commission technique en fonction du niveau général des cavaliers.
- Dressage : les 4 reprises de dressage sont dans l'ordre, les suivantes : Amateur 3 imposée A, Amateur 3 Grand Prix, Amateur 2 préliminaire, Amateur 2 libre.
- **A l'issue du championnat de France 4 titres seront décernés :**
  - Champion de France « Dressage »
  - Champion de France « CSO »
  - Champion de France « Combiné »
  - Champion de France des Académies

### 3.2 Formule des compétitions

Le championnat de France universitaire est disputé par élimination directe intégrale. Les chevaux et le matériel sont mis à disposition des cavaliers par l'organisateur.

Pour chaque tour, les cavaliers qualifiés procèdent à un tirage au sort simultané pour établir l'ordre de passage des chevaux et l'ordre de passage des cavaliers sur chaque cheval.

Pour le 1er tour, les cavaliers d'une même académie ne peuvent se rencontrer.

Sur les 3 premiers tours un cavalier ne peut monter 2 fois le même cheval dans la même discipline.

Détente CSO : chaque cheval sera détendu par l'organisation. Tout concurrent dispose de :

- 5 mn pour s'échauffer avec le cheval
- 3 sauts maximum au choix, du niveau du tour correspondant

Détente dressage : chaque cheval sera détendu par l'organisation. Tout concurrent dispose de :

- 7 mn pour s'échauffer avec le cheval

N.B. : les étudiants(es) peuvent être invité(e)s à participer à la détente des chevaux, au fur et à mesure de leur élimination.

### 3.2.1 **Tours qualificatifs**

*Détermination des cavaliers qualifiés pour le tour suivant :*

Au 1<sup>er</sup> tour, chaque cheval est monté par 3 cavaliers différents (36 cavaliers, 12 chevaux). Le meilleur cavalier de chaque cheval est qualifié pour le tour suivant ainsi que les 6 meilleurs seconds.

Au 2<sup>ème</sup> tour, chaque cheval est monté par 3 cavaliers (18 cavaliers, 6 chevaux), le meilleur est qualifié pour le tour suivant ainsi que les 3 meilleurs seconds.

Au 3<sup>ème</sup> tour, chaque cheval est monté par 3 cavaliers (9 cavaliers, 3 chevaux), le meilleur est qualifié pour la finale.

**CSO 1<sup>er</sup> tour** : Fiche HUNTER EQUITATION (jointe au cahier des charges du CFU)

**CSO 2<sup>ème</sup> tour** : barème A à temps différé

**CSO 3<sup>ème</sup> tour** : barème A à temps différé (6 premiers obstacles sans chronomètre)

**Finale** : barème A au chronomètre

**Dressage** : Les critères pour déterminer le meilleur cavalier sont dans l'ordre : note totale, somme des notes d'ensemble, somme des notes pour le cavalier, note de position.

En cas d'égalité parfaite, il y aura barrage sur un cheval non encore monté par les cavaliers concernés.

*Les critères pour classer les cavaliers sont, dans l'ordre :*

- \* CSO : les 2<sup>nds</sup> sont départagés en fonction de la différence de points avec le 1<sup>er</sup> puis de la différence de temps. Tous les 3<sup>èmes</sup> sont classés après les 2<sup>nds</sup> selon les mêmes critères

Pour le hunter, en cas d'égalité du nombre de points, les cavaliers sont départagés par la « note cavalier » puis par la « note du parcours », puis par les points à déduire.

Dans le cas où les 3 cavaliers sont éliminés, le cavalier qui est allé le plus loin dans son parcours est qualifié. Si les cavaliers se sont arrêtés au même niveau, c'est le nombre de points sur le parcours avant d'être arrêté qui les départage. En cas d'égalité, et s'il n'y a pas de cheval de remplacement, le départage se fait par tirage au sort. Pour la finale, un cavalier éliminé se verra attribuer pour ce cheval un score comprenant 20 points ajoutés au score du cavalier qui a eu le plus de pénalités lors du même tour.

- \* Dressage : les 2<sup>nds</sup> sont départagés en fonction de la différence de points avec le 1<sup>er</sup> puis de, note totale, puis de la somme des notes d'ensemble, puis de la somme des notes pour le cavalier, puis de la note de position. Tous les 3<sup>èmes</sup> sont classés après les 2<sup>nds</sup> selon les mêmes critères.

Dans le cas où un cheval pose problème à l'ensemble des cavaliers, ou ne peut pas poursuivre l'ensemble de ses trois passages, la CMN est compétente pour décider de ré-effectuer les 3 passages avec un cheval de remplacement, s'il y en a un.

### 3.2.2 **Finales**

- CSO : épreuve tournante avec 3 cavaliers et 3 chevaux. La somme des points **puis** des temps obtenus sur les trois parcours déterminent le classement.
- Dressage : épreuve tournante avec 3 cavaliers et 1 cheval se déroulant sur la reprise libre.

### 3.2.3 **Combiné**

Les chiffres correspondant aux places obtenues par chaque cavalier en saut d'obstacles et en dressage sont additionnés. Les cavaliers sont classés selon cette somme, par ordre croissant. En cas

d'égalité, les critères pour départager les cavaliers sont, dans l'ordre : le meilleur classement obtenu durant le championnat, le classement en dressage.

#### 3.2.4 **Classement académique**

Les chiffres correspondant aux places obtenues en combiné par les deux meilleurs cavaliers de chaque académie sont additionnés. Les équipes sont classées selon cette somme. En cas d'égalité, c'est le meilleur classement obtenu en combiné qui départagera les équipes.

#### **4 - Règlement sportif**

L'utilisation du matériel personnel (selle, filet, ...) n'est pas autorisée.

Une tenue de compétition correcte est exigée. Pour le hunter, la tenue imposée est celle définie par le règlement FFE CSO.

Le harnachement des chevaux est défini par le propriétaire. Il ne peut pas être modifié. Il peut ne pas correspondre aux obligations réglementaires de la FFE.

Lorsqu'un point n'est pas précisé par le règlement FF Sport U, le règlement fédéral FFE sera appliqué.

#### **5 – Qualifications CFU**

La commission mixte nationale établira une liste principale de 36 cavalier(e)s et une liste supplémentaire d'étudiant(e)s qui peuvent être appelé(e)s à suppléer les titulaires.

La participation à une épreuve académique ou inter-académique FF Sport U est obligatoire pour prétendre à une sélection au championnat de France sauf demande de qualification exceptionnelle motivée et justifiée (formulaire type à remplir via le CRSU).

**Les champions d'académie en dressage, en CSO et en combiné ne sont pas systématiquement qualifiés au championnat de France universitaire.**

Les demandes de qualification seront étudiées par la CMN qui établira un tableau de 36 sélectionnés en donnant la priorité au classement du combiné et en tenant compte de la dynamique académique. Chaque académie aura droit au maximum à 4 places en CSO, 5 en dressage et 3 en combiné.

Les qualifié(e)s au championnat de France universitaire doivent être titulaires d'un galop 7, à l'exception des cavaliers étrangers pouvant justifier d'un niveau équivalent.

#### **6- Déroulement des épreuves académiques ou inter-académiques**

**RECOMMANDATIONS GENERALES** : Afin de garantir des conditions d'accès équitables aux championnats de France, une harmonisation des épreuves du championnat d'académie d'équitation est nécessaire. Les formats des compétitions doivent être sur le même modèle que ceux du CFU.

Lorsqu'une ouverture est proposée aux cavaliers n'ayant pas le galop 7, seuls les résultats du classement élite, réservé aux cavaliers titulaires du Galop 7 seront pris en compte pour toute sélection au CFU.

Il ne peut y avoir qu'un seul championnat d'académie qualificatif, organisé sur une seule et même compétition, que celle-ci ait lieu sur une ou plusieurs journées, mais avec un seul classement.

**EN DRESSAGE : Un premier tour s'effectuant sur la reprise Amateur 3 imposée A** du règlement FFE.

- 1 cheval et un ordre de passage tiré au sort pour 2 ou 3 cavaliers en fonction du nombre de participants. (il est préférable d'avoir un cheval pour trois cavaliers)

Le meilleur des 3 cavaliers montant le même cheval accède au second tour, qui se déroule **sur la reprise Amateur 3 imposée Grand Prix du règlement FFE**. Pour ce second tour, les chevaux et les ordres de passage des cavaliers sont tirés au sort, mais le classement est individuel, consacrant le cavalier ayant obtenu le meilleur total, indépendamment du cheval qu'il montait.

**EN CSO** : le parcours comportera de 9 à 11 obstacles d'1 m de haut pour les verticaux et d'1 m de haut pour 1.10 m de large pour les oxers.

Le premier tour est jugé par un juge Hunter ou par un enseignant avec une **grille de notation Hunter Equitation** \*(voir règlement FFE) : Jugement du parcours et du cavalier auxquels on déduit les fautes commises.

Proposition d'un tracé : - 1 double à 1 foulée, 1 ligne brisée, 1 ligne à 5 foulées vert / oser, 1 ligne à 5 foulées oser / vert, 1 vertical en sortie de courbe (3 foulées), 1 oser en sortie de courbe (3 foulées), une transition imposée, un passage imposée, un saut en biais.

Selon le même principe que pour le dressage, les chevaux et l'ordre de passage sont tirés au sort à raison d'1 cheval pour 2 ou 3 cavaliers selon le nombre de participants.

Seul le meilleur des 3 (ou des deux) cavaliers se qualifie pour le second tour qui se déroule sur un parcours à 1.10 m jugé au barème A à temps différé, (sans chrono sur les 5 ou 6 premiers obstacles et au chronomètre sur le reste du parcours). Le classement est individuel, avec des chevaux et l'ordre de passage tirés au sort.

A l'issue de ce second tour, le vainqueur est déclaré champion d'académie.

**RESULTATS** : Les résultats devront être remis sur la structure des CR Sport U et comprendre :

Les 5 premiers cavaliers en CSO, Les 5 premiers cavaliers en Dressage et les 5 premiers cavaliers en combiné. Préciser obligatoirement le nombre de journées du championnat ainsi que le nombre total d'étudiants concernés.

\* pour les documents FFE consulter le site <http://www.ffe.com/>

**7 - Règlement disciplinaire** : se référer au chapitre règlement intérieur.

## **8 – Coupe de France de CSO - NOUVEAU**

A titre expérimental, il sera mis en place, en parallèle des CFU, une coupe de France de CSO avec 3 niveaux d'épreuve dans lesquelles les étudiants s'engageront avec leurs chevaux (1m-1,05m/110m-115m ou 120-125m).

Cette coupe se déroulera sur les deux derniers jours de championnat et sera soumise à engagement préalable, avec droits d'engagement, dotation pour les trois premiers et parution sur l'espace FFECOMPET de la Fédération Française d'Equitation.

Les deux épreuves se courent au Barème A sans chrono avec éventuel barrage au chronomètre pour déterminer le podium

### **Règlement :**

1ère étape : Barème A sans chronomètre

Ordre de départ = ordre du programme.

2ème étape : Barème A sans chronomètre + barrage en cas d'égalité de point (cumul des deux étapes) pour la 1ère, la 2ne ou la 3ème place du classement général du Championnat.

Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1 ère étape. Les ex aequo partent dans l'ordre du programme.

Les éliminés ou abandons sur la première ou la deuxième étape sont crédités du score du dernier classé de l'étape en question plus 20 points. Ils peuvent repartir dans l'étape suivante.